Déchets résiduels

La gestion des déchets résiduels

Les Aveyronnais produisent annuellement **282 kg de déchets ménagers par personne** (hors apports en déchèterie). Sur ces 282 kg, **230 kg** n'ont pas pu être recyclés, compostés. On les appelle alors les déchets résiduels ou déchets ultimes.

Ils forment l'essentiel de nos poubelles et sont collectés par les collectivités de proximité (SMICTOM, Communautés de Communes ou encore d'Agglomération).

Que deviennent nos déchets résiduels ?

Conformément au Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND), les déchets résiduels aveyronnais sont enfouis dans des installations de stockage répondant aux normes environnementales en vigueur.

Avec la fermeture successive de ces anciennes décharges, les collectivités s'appuient aujourd'hui sur le SYDOM Aveyron pour gérer l'élimination de leurs déchets ménagers résiduels.

Pour cela, le SYDOM s'appuie sur :

le bioréacteur de Labessière Candeil, localisé dans le Tarn et géré par le syndicat mixte Trifyl.

L'éloignement parfois important des zones de collecte vers ces sites d'élimination, a poussé le SYDOM à mettre en place un schéma départemental de **9 plateformes de regroupement de déchets** appelées <u>stations de transit</u> dont l'objectif est de regrouper dans des caissons ou en semi remorque, les déchets avant leur départ vers un site d'élimination. La création de ces stations est indispensable au SYDOM pour maîtriser les coûts mais aussi pour limiter les impacts environnementaux liés au transport de ces déchets.

En 2026, le SYDOM Aveyron s'appuiera sur KEREA, une unité de traitement et de valorisation des ordures ménagères sur Viviez

Pour connaître la collectivité en charge de la collecte de vos déchets résiduels, cliquez ici.

Déchets résiduels - SYDOM Aveyron Déchets résiduels - SYDOM Aveyron